

SAUVONS NOTRE NOURRITURE

Les paysans face à l'industrie agricole

Vous trouverez un résumé du reportage sur la page web.

Objectif de la discussion :

- Prendre connaissance de la thématique du commerce international, en particulier le commerce des produits agricoles;
- Prendre connaissance des mécanismes qui jouent un rôle dans la politique actuelle en matière de commerce international.
- Prendre connaissance des intérêts et des arguments des différents "groupes de défense d'intérêts", comme celui des fermiers européens et des fermiers africains;
- Se forger sa propre opinion face au rôle de l'Organisation mondiale du Commerce.
- Prendre connaissance des positions des organisations qui critiquent la politique de l'Organisation mondiale du Commerce.

Comment travailler sur ce thème à partir du reportage ?

Différents modes opératoires sont possibles mais vous pouvez opter pour la méthode qui vous convient le mieux, en fonction du contexte, du public-cible, de votre expérience, de vos interventions ...

Pour chaque modèle, commencez systématiquement par une brève introduction :

- Expliquez en quelques mots à votre public-cible pourquoi vous organisez cette soirée/activité sur ce thème.
- Vous pouvez établir un parallèle avec un événement "mondial" d'actualité ou une activité à laquelle vous souhaitez également donner une "résonance" internationale. Pour une introduction au reportage, vous pouvez utiliser le petit texte introductif que vous trouverez parallèlement au reportage sur le site web.

Vous avez le choix entre trois modèles didactiques :

- Modèle personnage
- Modèle prise de position
- Modèle avec orateur

1. MODELE PERSONNAGE

Nous essayons d'attirer l'attention des spectateurs sur certains aspects du reportage qui les intéressent ou les concernent. Ils ont ensuite l'occasion de donner leur avis et de participer à un débat.

Aspects qui peuvent éventuellement être mis en avant dans ce reportage :

- *Rôle de l'agriculture dans la société africaine.*
- *Position du fermier africain à l'échelle mondiale.*
- *Rôle joué par l'Europe dans le dossier de l'agriculture.*
- *Que fait l'Organisation mondiale du Commerce ?*
- *Qui proteste contre la politique de l'Organisation mondiale du Commerce ?*

Déroulement

1. Avant le reportage :

Chaque spectateur se voit "attribuer" un personnage. L'objectif est que le spectateur soit plus particulièrement attentif à ce personnage pour ensuite communiquer ses impressions/remarques.

Exemples :

- *Le fermier africain Ndiogou Fall*
- *Le fermier français Gilles Bedel*
- *Le fermier français Joseph Templier qui opte pour une autre approche.*
- *Le représentant des fermiers René Louail*
- *Le représentant des fermiers brésiliens Altemir Tortelli*

2. Après le reportage :

a) Les participants ont quelques minutes de réflexion pour revenir sur le personnage qu'ils ont plus particulièrement suivi.

- *Qu'est-ce qui vous a frappé ?*
- *Quelle image de ce film vous a le plus marqué ? Pourquoi ?*
- *Quel aspect trouvez-vous positif chez ce personnage ?*
- *Quel élément trouvez-vous négatif dans la situation de ce personnage ?*
- *Ce personnage est-il très éloigné de votre monde ?*
- *Que feriez-vous dans cette situation ?*

Variante possible :

Les questions peuvent être adaptées au groupe-cible. On peut poser une question à l'ensemble du groupe ou plusieurs questions à plusieurs personnes.

b) Questions pour le débat sur le reportage :

- Quelles sont les conséquences au Sénégal de la consommation de pain français et de lait importé ?
- A quels problèmes les fermiers africains sont-ils confrontés ?
- En quoi les problèmes des fermiers africains diffèrent-ils de ceux des fermiers européens ?
- Quelles sont les différentes options offertes aux fermiers européens pour régler leurs problèmes ?
- Quelles sont les possibilités offertes aux fermiers brésiliens pour renverser la vapeur ?
- Quel est ici le rôle de l'Organisation mondiale du Commerce ?
- Accords de libre-échange. De quoi s'agit-il ?
- Pensez-vous qu'il est pertinent de protester contre la politique de l'Organisation mondiale du Commerce ?
- En quoi les syndicats sont-ils concernés par l'Organisation mondiale du Commerce ?
- La problématique des produits agricoles concerne-t-elle également les autres secteurs et produits ?
- Quel impact la politique de l'Organisation mondiale du Commerce a-t-elle sur notre vie ?
- Que pensez-vous du soutien de l'Union européenne aux fermiers européens ?

c) Commentaires / informations contextuelles pour la discussion :

Les réponses à la plupart de ces questions figurent dans la brochure CSC “Organisation mondiale du Commerce : Business as usual in Cancun ?” et dans la mise à jour que vous trouverez en format pdf sur la page web.

Pour répondre à ces questions, vous pouvez également utiliser les informations développées ci-dessous sous le modèle position.

Aspects positifs du libre-échange :

- Le libre-échange augmente les débouchés et favorise la croissance économique, améliorant ainsi le bien-être de la population.
- Augmenter les importations et les exportations favorise l'ouverture des économies. Une plus grande stabilité monétaire diminue le risque d'une crise monétaire, qui aurait un impact négatif sur le pouvoir d'achat de la population.
- Le commerce international peut faire office de levier pour promouvoir des valeurs telles que la liberté de la presse et le respect des droits de l'homme.
- La lutte contre le protectionnisme permet une diminution des prix des produits, ce qui bénéficie au consommateur.

Aspects négatifs du libre-échange :

- Le libre-échange augmente le fossé entre les pauvres et les riches : les pays riches peuvent produire plus efficacement, imposer leurs produits aux pays pauvres, et parallèlement avoir accès à une main d'œuvre bon marché pour produire ces denrées.
- Le libre-échange engendre une concurrence effrénée, ce qui nuit aux conditions de travail, aux salaires et à l'emploi, tant dans les pays riches que dans les pays pauvres.
- Le libre-échange accroît le transport des marchandises, des personnes et des services sur de longues distances, avec tous les inconvénients qui en découlent pour l'environnement. Par ailleurs, des pays qui imposent à leurs producteurs des conditions environnementales strictes sont pénalisés parce qu'ils sont plus chers et moins concurrentiels.
- Le libre-échange peut entraîner le refus des règles, parce qu'elles sont interprétées comme étant des mesures protectionnistes. (Par exemple, l'interdiction des hormones dans la viande ou du travail des enfants).
- Ce modèle peut engendrer une spirale infernale : les investisseurs de capitaux qui recherchent avant tout les bas salaires, nivèlent les salaires et le pouvoir d'achat par le bas. Cette tendance réduit les débouchés.

2. MODELE PRISE DE POSITION

Déroulement

Avant le reportage :

- Répartir le groupe en sous-groupes.
- Chaque sous-groupe reçoit une série de positions.
- Trois feuilles de couleur rouge, bleue et verte sont affichées aux murs du local.
- Chaque sous-groupe discute des positions *avant* de visionner le reportage. Les membres des sous-groupes apposent *ensuite* sur l'affiche verte les positions avec lesquelles ils sont d'accord, sur l'affiche rouge les positions avec lesquelles ils ne sont pas d'accord et sur l'affiche bleue les positions pour lesquelles ils hésitent ou souhaitent un complément d'information.

- Survoler brièvement en groupe les différentes positions en essayant de déterminer pourquoi elles sont apposées sur telle ou telle affiche.

Après le reportage :

- Après avoir visionné le reportage, reprendre les différentes positions une à une et vérifier si les avis ont changé pour amorcer le débat. L'animateur peut se faire l'avocat du diable en avançant des arguments, afin d'exposer la complexité du thème.
- Cette méthode permet d'amorcer le débat. Les arguments de controverse proposés servent uniquement à alimenter la discussion, ils peuvent donc être utilisés librement par l'animateur en fonction du débat qui suit. Ils ne reflètent donc pas véritablement une position adoptée par la CSC par exemple, sauf si l'animateur le précise explicitement.
- Questions et renvois aux expériences personnelles du public-cible/des participants (dans l'entreprise/la commune,...)
- Que pouvons-nous faire ? Que fait le syndicat ?

Positions envisageables :

1 – Les fermiers européens gaspillent les fonds de l'Union européenne et concurrencent de façon déloyale les marchés africains locaux. Ils doivent prendre leurs responsabilités.

Contre :

- a) Argument économique : nous pouvons difficilement contraindre nos agriculteurs à mettre toutes leurs terres en friche. C'est politiquement impossible. Cette situation entrainerait en effet un chômage massif au sein de l'industrie agricole européenne.
- b) Argument politique : supprimer les subventions agricoles ne serait pas non plus une solution intelligente sur le plan politique car une production agricole insuffisante en Europe générerait des problèmes en cas de crise internationale éventuelle. La production alimentaire est tellement importante qu'il est préférable de ne pas dépendre de l'étranger.

Pour :

- a) Argument politique : 45% de "nos impôts européens" sont absorbés par l'agriculture européenne pour la maintenir artificiellement en vie. Ces milliards peuvent être utilisés plus efficacement. Une réaffectation de ces fonds ne bénéficierait pas seulement à l'Européen moyen mais également aux fermiers du Sud.
- b) Argument économique : on pourrait envisager une solution consistant à maintenir les subventions agricoles à un niveau inférieur. Cette solution permettrait d'assurer un salaire décent à un nombre moins important de fermiers européens. Une série d'agriculteurs devraient cesser leur activité. Il est préférable d'agir de façon "douce" par des incitants économiques, en accordant des subventions aux agriculteurs s'ils cessent leur activité sans reprise de leur exploitation.

2 – La suppression des subventions agricoles européennes augmentera la prospérité des fermiers des pays en voie de développement.

Contre :

- a) La suppression des subventions de l'UE permettra de ne plus écarter du marché international de façon déloyale les produits des pays en voie de développement. En théorie, les pays en voie de développement vendront plus facilement leurs produits sur le marché international. Dans la pratique, nous constaterons qu'UN PETIT FERMIER (issu

d'un pays lambda en voie de développement) n'a rien à y gagner, contrairement aux GRANDES ENTREPRISES AGRAIRES à forte capacité.

- b) Les pays en voie de développement ne bénéficieront pas tous de ces réformes. Ceux qui vendent des produits tropicaux (café, cacao), ne subissent pas la concurrence de l'Europe et ne sont donc pas concernés. D'autres pays en voie de développement, contraints d'importer des produits agricoles (en raison de leur climat, ...) devront appliquer des tarifs majorés sur le marché mondial. Avec la suppression du dumping, les prix maintenus artificiellement bas sur le marché mondial subiront évidemment une hausse immédiate.

Pour :

- a) Les fermiers européens produisent trop. La sanction imposée par le marché à cause de cette surproduction (diminution des prix) est compensée par les subventions agricoles de l'UE. L'Europe déverse cette surproduction (maintenue artificiellement grâce aux subventions) sur le marché international. Conséquence ? L'augmentation de l'offre fait diminuer les prix.

1^{ère} conséquence ? Une perte nette pour les vendeurs !! Pour bon nombre de pays en voie de développement, la vente de produits agricoles sur le marché international est en effet la "seule" source de revenu. Une diminution des prix implique une diminution des revenus.

2^{ème} conséquence ? Au premier abord, les acheteurs semblent y gagner parce qu'ils peuvent acheter des produits meilleur marché. Mais à long terme, les pertes sont très importantes. Les acheteurs se procurent leurs produits sur le marché international au lieu de les acheter auprès des fermiers locaux. Cette option permettrait en effet de donner un revenu fixe et décent à la population locale.

Conclusion : la suppression des subventions de l'UE bénéficie à tous.

- b) Les conséquences d'une suppression éventuelle des subventions de l'UE varient en fonction du pays en voie de développement. Un petit nombre de pays est perdant, un nombre plus important de pays y gagne (cf. arguments contre). Compenser les effets négatifs pour un petit groupe de perdants par une série de mesures d'aide permettrait de résoudre ce problème.

3 – Il revient aux autorités africaines de développer l'industrie dans leur pays, pour que ces derniers ne soient plus contraints d'exporter leurs matières premières et puissent générer une valeur ajoutée.

Pour :

L'aide accordée aux pays en voie de développement n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan. Pour régler la question de la pauvreté à long terme, les pays en voie de développement doivent renforcer leur économie et donc investir dans leur industrie. Il est bien plus rentable d'avoir sa propre industrie manufacturière que d'exporter uniquement des matières premières.

Contre :

- a) Avoir sa propre industrie apporterait effectivement une plus-value à l'économie d'un pays. Mais l'interdiction du protectionnisme imposée par l'OMC enlève aux pays en voie de développement toute possibilité de lancer leur propre industrie. En Europe, nous avons pu développer notre industrie dans un climat protectionniste mais l'industrie dans les pays en voie de développement n'a pas l'ombre d'une chance car elle est directement

concurrencée par de puissants rivaux européens et américains.

- b) L'Occident contrecarre les pays en voie de développement lorsque ces derniers veulent développer leur industrie. Un exemple : un pays en voie de développement qui veut exporter des oranges en Europe est autorisé à le faire. Il obtiendrait cependant des bénéfices plus substantiels s'il traitait ses oranges et exportait du jus. Ce scénario offre un double avantage pour le pays en voie de développement : d'une part, des bénéfices plus importants et d'autre part, un soutien à l'industrie manufacturière nationale. Mais en maintenant l'importation des oranges à un prix très bas et en taxant lourdement l'importation du jus d'orange, l'Europe décourage les pays en voie de développement de traiter leurs oranges et donc de développer leur propre industrie.

4 – Des institutions internationales telles que l'OMC peuvent agir comme si elles étaient importantes mais personnellement, je ne les perçois comme telles.

Pour :

- a) L'OMC édicte des règles sur le commerce international. Personnellement, je ne suis pas concerné par ce commerce international. La réglementation n'a donc aucune incidence sur ma vie quotidienne.
- b) Chaque pays est indépendant et promulgue ses propres lois. Je dois simplement respecter ces lois nationales. L'OMC n'a pas à s'ingérer dans cette législation et n'a donc aucune influence sur ma vie privée.

Contre :

- a) Chaque pays membre de l'OMC (soit 151 des 194 pays) doit appliquer la réglementation de l'OMC, sans quoi un pays contrevenant peut être condamné par un panel d'experts de l'OMC. La Belgique ne fait pas exception à la règle !
Cette réglementation a un impact grandissant sur notre vie quotidienne.
Exemple : La réglementation de l'OMC prime sur la législation nationale (par exemple, en matière de soins de santé et d'environnement). L'OMC interdit à l'Europe de se prémunir contre l'importation de la viande américaine (hormones) ou de céréales génétiquement modifiées.
Autre exemple : Les accords commerciaux internationaux permettent aux entreprises privées de faire breveter le gène du cancer du sein. Avec le dépôt de ce brevet, les tests de dépistage du cancer du sein risquent de devenir très onéreux en Belgique. Le propriétaire de ce brevet, l'entreprise américaine Myriad Genetics, pourrait faire en sorte que ces tests ne puissent plus être réalisés qu'aux Etats-Unis. Les Belges devraient dès lors déboursier 3.000 euros pour en bénéficier, alors que le prix est actuellement fixé à moins de 300 euros et à seulement 9 euros après l'intervention de la sécurité sociale.
- b) L'OMC est devenue très puissante au niveau international aussi. Voici un exemple inspiré par l'actualité : l'OMC interdit aux pays de prendre des sanctions économiques contre le Myanmar (anciennement la Birmanie) qui impose le travail forcé à grande échelle. L'OMC s'assure ainsi que les normes sociales minimums soient/restent subordonnées aux règles économiques sur le libre-échange !!

5 – Il ne revient PAS aux syndicats occidentaux de jouer un rôle au sein des institutions (financières) internationales. Les affiliés paient leur cotisation, mais ne tirent aucun avantage de ce travail de lobbying international !

Pour :

- a) Il est compréhensible que les syndicats des pays en voie de développement exercent un travail de lobbying au sein de ces institutions. Toutefois, je ne comprends pas que nos syndicats occidentaux investissent du temps et de l'argent à ce niveau international, alors que les affiliés occidentaux n'en tirent aucun avantage. Il vaudrait mieux consacrer cette énergie à traiter les problèmes socio-économiques en Belgique : le chômage, la difficulté d'harmoniser vie professionnelle et familiale, les fermetures des grandes entreprises (Renault, Volkswagen, ...).

Contre :

- a) La caractéristique la plus néfaste du modèle actuel de la mondialisation est le fait que les entreprises utilisent et abusent systématiquement de la disparition des frontières de par le monde. Les entreprises et les employeurs exercent un lobbying auprès de l'OMC pour qu'elle impose des règles qui les rendent plus puissants, au détriment des travailleurs, au Nord comme au Sud. Les syndicats doivent donc réagir au même niveau. C'est possible en unissant les syndicats du monde entier derrière le même objectif (des normes mondiales minimums en matière de travail, d'environnement, etc.) et en se soutenant mutuellement (financièrement, techniquement,...) dans cette lutte.
- b) Les intérêts des travailleurs occidentaux sont indissociables de ceux des travailleurs des pays du tiers-monde. Prenons le phénomène de la délocalisation : les multinationales déplacent les lignes de production vers le Sud par appât du gain. Le Nord perd des emplois. La pauvreté locale contraint le Sud à accepter ce cadeau empoisonné : des emplois sous-payés dans de très mauvaises conditions de travail. La CSC est convaincue que ce type "d'emplois" ne peut que renforcer la pauvreté et le sous-développement qui règnent au Sud. Le Nord et le Sud ont donc tout à gagner dans la lutte visant à imposer des normes internationales en matière de travail !!
- c) Ce travail de lobbying doit faire comprendre à l'OMC que le libre-échange ne peut être dissocié des droits fondamentaux des travailleurs. Des pays qui violent les droits des travailleurs (et donc qui disposent d'une main d'œuvre à peu de frais) exercent une concurrence déloyale !! Résultat ? De grandes multinationales sont tentées de délocaliser l'ensemble des départements européens vers l'Asie par exemple.
Le lobbying syndical peut avoir des effets positifs à long terme pour 'nos' affiliés.

3. MODELE avec ORATEUR

Cherchez un orateur qui pourra témoigner sur le thème abordé dans le reportage et établir une corrélation avec la réalité belge ou qui pourra réagir à l'actualité traitée dans ce thème.

Déroulement

1. Avant le reportage :

Présentez le thème et l'orateur

2. Après le reportage :

Cf. questions pour amorcer la discussion (modèle 1).

De quoi s'agit-il ?

Vous voulez en savoir plus sur les notions abordées dans le reportage ? Nous vous invitons à consulter la rubrique "Dictionnaire" qui décrit brièvement les notions relatives à la mondialisation.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Consultez la page web du reportage pour :

Brochure CSC – "Cancun" : Mise à jour jusqu'en 2007

Position de la CSC → lien avec le site CSC-en-ligne

(http://www.csc-en-ligne.be/qui_nous_sommes/international/Mondial/monde_intro.asp#bm)

EPAS ou pas ? Introduction critique aux accords de partenariat économique (Erik Rydberg)

http://www.cncd.be/pages/actu_ape.cfm